

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 12 FEVRIER 2024

Nombre de membres du Comité :

En Exercice : 125
Présents : 65
Pouvoirs : 13
Votants : 78

OBJET

2024_02_12_07C Création des autorisations de programme (AP) / crédits de paiement (CP) 2024 pour deux projets de chaufferies et six projets d'installations photovoltaïques

Votes Pour : 236

Votes Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre,
Le douze février,
à dix-sept heures,

se sont réunis à Montrond les Bains, Espace Les Forézielles, les membres du Comité du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le vingt-six janvier deux mille vingt-quatre.

Présents :

M. SOUTRENON Bernard, M. GANDILHON Michel, M. FAUCHET Martial, M. SIMONE Pierre, M. CHAVANNE Marc, M. GOUBY Thierry, M. GIRARD Pascal, M. COFFY Marc, M. POMMIER Gabriel, M. LEGRAND Michel, M. FOUILLOUX Gilles, M. GUIRAUD Antoine, M. MURE Jean-Jacques, M. PERRONNET Gilles, Mme DEPLACE Chantal, M. BONNICI Vincent, M. PONCET Didier, M. CHOUVELLON Jean-Louis, M. BERNAT Georges, M. RAULT Serge, M. DEMONCHY Jean-Maxence, M. MARDEUIL Jean-Luc, M. GRECO Gilles, M. CANUT Louis, M. DELORME Mathieu, M. CHORAIN Jean François, M. BILLARD James, M. DUBOUIS Jean, M. BRIAS Bernard, M. THOLOT Alain, M. SEON Joel, M. VERICEL Luc, M. BLANC Yves, M. THIMONIER Jean-Paul, M. PETERSEN Yannick, M. BENIER Gabriel, M. DURILLON Gérard, M. JACQUEMOT Philippe, M. ALLOIN Christian, M. LAMURE Christophe, M. VIGNAL Jean-Claude, M. SOUCHON Marcel, M. DIMIER RENE, M. DUSSUD Bruno, M. GARNIER Julien, M. BORDET Gérard, M. LAURENSON Nicolas, M. LASSAIGNE Pascal, M. PICARD Christian, Mme CHOUVIER Evelyne, Mme VERNIERE Yvette, M. COCAGNE David, Mme FAYE Sylvie, M. BRUNON LAURENT, M. GRANDRIEUX Yves, M. BLACHON Jean-Paul, M. MOURAGNE Mathieu, M. BERTHET Frédéric, M. DE STEFANO Hervé, M. DONNARS Jean, M. DARDOULLIER Sylvain, M. ALBERT Hans, M. BLANC Philippe, M. LACROIX Jérémie, M. REY Bruno

Formant la majorité des membres en exercice

Pouvoirs :

- Mandant : M. BRIBI Madjid
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. LAPALLUS Marc
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. BARRIER Jean-Alain
- Mandataire : M. GANDILHON Michel

- Mandant : M. DOMBEY Bruno
- Mandataire : M. FAUCHET Martial

- Mandant : M. CHARDON Michel
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. PERCET SERGE
- Mandataire : M. DEMMELBAUER Patrick

- Mandant : M. CORRE Daniel
- Mandataire : M. BONADA Henri

- Mandant : M. VERMEERSCH André
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : Mme DUFOUR Liliane
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine

- Mandant : M. CHARGUEROS Nicolas
- Mandataire : Mme CHAUVE PATRICIA

- Mandant : M. LE GRIS Sébastien
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. VERICEL Pierre
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. TISSOT Jean-Paul
- Mandataire : M. REGEFFE Robert

Absents :

M. GAGNAIRE Christian, M. MARRET Pierre Julien, M. MATRAY Jean-Luc, Mme BESSON FAYOLLE Corinne, M. TROTTEY JEREMIE, M. BOULOT-TULOUP Dominique, M. LAGET Bernard, Mme DOSSON Florence, M. TAMET Marcel, Mme REYNAUD Séverine, Mme DARFEUILLE Marianne, M. BUTAUD Jean-Charles, M. MASSON Robert, M. POYET Stéphane, M. CASSULO Christian, M. RIBBA Michel, M. FAVIER Daniel, M. CHOMIER Yves, BENIERE Henri, M. PINEL Henri, M. CHAUX Michel, M. BOUCHET Pascal, M. VILLE Noël, M. NOAILLY René, M. DUCROT Jean-Claude, M. MONTET Alain, M. PLACE Bernard, M. CHERBLAND Henri, M. MOUILLER Catherine, M. PICARD Didier, M. LICTEVOUT François-Xavier, Mme CHARLES Cindy, M. SOUTRENON Sébastien, M. FLACHER Annick, M. MOULIN Raphaël, M. MARNAT Jean-Jacques, M. PIERSON Jean-Paul, M. LEFRANC Jean-Louis, M.

LARGERON Olivier, M. BOUCHET Jean-Luc, Mme POYET Geneviève, M. CHENAUD FABRICE, M. PERACHE Gilles, M. PEYRAT Pascal, M. DELORME Daniel, M. COLOMBAT Christophe

Le secrétariat a été assuré par : Pierre SIMONE

Madame la Présidente expose :

VU les articles L 2311-3 et L 5722-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement ;

CONSIDERANT que le caractère pluriannuel de plusieurs projets de travaux tant photovoltaïques qu'en bois énergie justifie l'adoption d'autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP) ;

Sont proposées les APCP suivantes :

1 Autorisation de Programme et Crédits de Paiement - Chaufferies bois :

a. Partie dépenses de travaux

Programmes	Montants des AP (travaux et avance)	CP 2024	CP 2025	CP 2026
CHB 073 - CD42 collège St Bonnet le Château	880 000 €	55 000 €	660 000 €	165 000 €
CHB 074 - Feurs - création chaufferie avec RC piscine	2 750 000 €	220 000 €	2 200 000 €	330 000 €
TOTAL	3 630 000 €	275 000 €	2 860 000 €	495 000 €

b. Partie recettes de subvention

En parallèle d'Autorisation de programme Crédit de paiement en dépenses, des APCP sont créés pour le volet recette. La subvention étant versée à la fin des travaux, les CP sont fixés en 2026 et 2027

Programme	Montants des AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
CHB 073 - CD42 collège St Bonnet le Château	390 000 €			312 000 €	78 000 €
CHB 074 - Feurs - création chaufferie avec RC piscine	1 000 000 €			800 000 €	200 000 €
TOTAL	1 390 000 €			1 112 000 €	278 000 €

2 Autorisation de Programme et Crédits de Paiement - Photovoltaïque :

a. Partie dépenses de travaux

Programme	Montants des AP (travaux et avance)	CP 2024	CP 2025
PV 134 - Centrale au sol Villers	1 690 000 €	286 000 €	1 404 000 €
PV 148 - Pouilly sous Charlieu projet centrale au sol	1 300 000 €	260 000 €	1 040 000 €
PV 149 - Balbigny PV sol ancienne déchetterie	780 000 €	260 000 €	520 000 €
PV 150 - L'Hôpital le Grand PV sol	390 000 €	65 000 €	325 000 €
PV 151 - Usson-en-Forez Centrale sol	975 000 €	325 000 €	650 000 €
PV 154 - Feurs CTM	910 000 €	780 000 €	130 000 €
TOTAL	6 045 000 €	1 976 000 €	4 069 000 €

Les projets photovoltaïques ne sont plus subventionnés, il n'est donc pas nécessaire de prévoir une AP sur le volet recettes.

Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :

APPROUVE les autorisations de programme et les crédits de paiement pour les projets de chaufferies et d'installations photovoltaïques listés ci-dessus ;

AUTORISE Mme La Présidente à signer toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance

Le 12 février 2024

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.